

FICHE ACTION #7

MISSION SOCLE 3 - Prévention

LIBELLE DE L'ACTION

Organiser une action de prévention « thématique » sur le territoire

Composition du groupe de travail : 30 membres

Pilotes : 1 masseur-kinésithérapeute, 1 sage-femme, 1 médecin biologiste, 1 pharmacien

Membres : 10 médecins généralistes, 3 pharmaciens, 3 médecins spécialistes, 1 masseur-kinésithérapeute, 8 infirmiers, 1 sage-femme

Problématiques constatées

11% des enfants de 5-6 ans sont en surcharge pondérale dans la commune de Toulouse ; 18% en sixième.

8,1% chez les enfants de 3 à 4 ans dans certains quartiers prioritaires de la ville - 1,8 % en centre-ville.

3,3% ALD diabète – 1ère ALD à Toulouse (+17ans)

Certains chiffres sont alarmants pour les professionnels de santé du territoire. Les déterminants sociaux économiques sont très présents sur le territoire ainsi que des difficultés d'accès à l'activité physique d'une manière générale.

- Une population éloignée du soin qui ne bénéficie pas d'éducation à la santé (faible pénétration des campagnes de préventions nationales ou faible éducation à la santé ...),
- Alimentation non équilibrée dont les professionnels de santé constatent quotidiennement les ravages : multiplication des Nash (foie gras) d'après les radiologues, « bébés sodas » (bébés ou enfants ayant les dents gâtées), obésité infantile...
- Conduites à risques des jeunes,
- Addictions fréquentes...

Lors des groupes de travail, les professionnels ont dit avoir besoin de :

- De monter des actions coordonnées, sur l'ensemble du territoire et des actions ciblant des populations éloignées du soin,
- De la documentation pour les patients,
- Un discours homogène et commun à tous les professionnels de santé,
- Un appui des associations de terrain/de quartier, de la mairie (ex : locaux, communication)

Objectif général

Organiser des actions de prévention ciblées sur le territoire

Objectifs opérationnels

1. Choisir une thématique prioritaire,
2. Mobiliser les professionnels de santé et les partenaires,
3. Définir une action
4. Atteindre la population « cible » choisie le plus efficacement possible,
5. Evaluer l'efficacité de l'action.

Public cible

- Définie en fonction de la thématique

Actions à mettre en œuvre

Actions envisagées au stade du projet de santé :

- Recenser les professionnels intéressés ainsi que les partenaires
- Mise en place d'un groupe de travail
- Choisir une thématique pour une action de prévention ciblée :
 - Alimentation/surpoids/diabète
 - Sexualité / IST / MST / Contraception
 - Addictions, risques tabagiques ...
- Définir l'organisation de l'action
- Evaluer l'action réalisée
- Enquête de satisfaction auprès des usagers

Indicateurs

- Mise en place d'un groupe de travail,
- Recensement des professionnels intéressés,
- Choix d'une thématique,
- Enquête de satisfaction auprès des usagers